

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 Décembre 2025

236x25

ATTRIBUTION DE SUBVENTION **À LA SOCIÉTÉ DES CHASSEURS DES PENNES MIRABEAU**

Le Conseil Municipal est informé que la Société des Chasseurs des Pennes-Mirabeau, représentée par son Président Monsieur Jérémie TALENT, dont le numéro SIRET est 500 561 493 00015, a présenté un dossier de demande de subvention auprès des services municipaux pour l'année 2025.

Cette association contribue à la pratique de la chasse sur les territoires dont la société dispose des droits et contribue à la préservation de la faune sauvage.

Vu le projet présenté par l'association dans sa demande de subvention d'équipement pour l'achat d'une cuve d'eau pour la faune suite aux incendies survenus au mois de juillet,

Considérant que la commune est pleinement engagée dans la protection des espaces forestiers.

Sur ces bases et vu que le dossier est complet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 1500,00€ (mille cinq cents euros).

Le CONSEIL MUNICIPAL après avoir entendu cet exposé

- DÉCIDE d'attribuer une subvention à la société des chasseurs d'un montant de 1500,00€
- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 26

CONTRE 0

ABSTENTION : 8 - M. AMARO – FIORILE REYNAUD – NICOLAÏ – MELCHIONNE DELAVEAU
– SCAMARONI – GORLIER LACROIX – LONG - REAU

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRÉTAIRE
AUDREY VILLE

LE MAIRE
MICHEL AMIEL